

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

7 crédits	45.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
-----------	-----------------	----------

Enseignants	Bouhon Mathieu ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le cours suppose que l'étudiant participe en même temps aux stages (HIST 9001) et au séminaire d'intégration des stages (HIST2313).
Thèmes abordés	<p>Le cours explorera les différents facettes de l'enseignement de l'histoire à l'école secondaire, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les prescrits décrets, référentiels et programmes en Communauté française de Belgique; • les modalités d'élaboration d'une séquence visant l'apprentissage de savoirs et de savoir-faire en histoire; • les modalités d'élaboration d'une séquence visant l'apprentissage de compétences en classe d'histoire ; • la conceptualisation ; • l'évaluation des apprentissages (savoirs, savoir-faire, compétences) : fonctions (formative vs certificative) et techniques.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin du cours, les étudiants seront capables :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - de concevoir, organiser, évaluer et réguler une séquence d'apprentissage en histoire à destination d'élèves de l'enseignement secondaire ; - d'analyser de manière critique une séquence d'apprentissage en histoire à destination d'élèves de l'enseignement secondaire. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation au terme du cours donnera lieu à un note (/20). Elle sera fondée sur la remise de travaux écrits intermédiaires (20% de la note finale) et d'un travail final (80% de la note finale).</p> <p>Le travail final porte sur la correction d'une leçon enseignée au cours des stages. Les consignes et modalités de remise de ce travail sont précisées avant le congé de Pâques. Les critères d'évaluation de ce travail sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • profondeur de l'analyse, richesse des problèmes identifiés et des remédiations proposées ; • cohérence par rapport aux présupposés du cours de didactique et du séminaire d'intégration des stages; • l'expression. <p>L'unité d'enseignement est organisée en séances de deux heures. La présence régulière à ces séances est obligatoire. En vertu de l'article 72 du règlement des examens et des études, le titulaire de l'unité d'enseignement se réserve le droit de demander au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à son unité d'enseignement pour un étudiant qui n'aura pu assister à plus de cinq séances sur l'ensemble des séances organisées.</p>
Contenu	L'unité d'enseignement alternera des mises au point théoriques, la présentation et l'analyse critique de séquences d'apprentissage en histoire et des travaux pratiques.
Faculté ou entité en charge:	HIST

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire)	HIST2A	7		
Master [120] en histoire	HIST2M	7		